



Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais

5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41

✉ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

Liminaire du CTL du 13/10/2022

Monsieur le Président,

L'ordre du jour de ce CTL fait écho à la triste actualité de la DGFIP depuis quelques années : celle des restructurations.

La Loi de Finances pour 2023 a dévoilé **850 nouvelles suppressions d'emplois** pour notre administration. **FO-DGFIP 62** constate que, comme à l'accoutumée, la DGFIP est la principale contributrice à cette casse de la Fonction Publique. Depuis 14 ans, elle aura subi près de 24 000 suppressions d'emplois. **A la DGFIP, un seul mot d'ordre : toujours faire plus avec moins !**

Mais force est de constater l'immense créativité de notre Direction Générale, depuis quelques temps, pour nous vendre ce slogan...

Moins d'agents, une solution : **le NRP** ! Et en effet, « grâce » à lui, **moins de missions et moins de structures.**

Nous avons bien compris, et pas plus tard que cette semaine lors du groupe de travail sur l'implantation des SDIF, que l'aménagement du territoire ne guidait pas les choix de notre Direction qui lui préfère une réflexion à court terme en raison des emplois implantés.

Car, rappelons-le, **entre 2018 et 2023, ce sont 52% des postes comptables qui vont disparaître**, passant de 3706 à 1774 implantations, si ces implantations s'avèrent pérennes ! Souvenons-nous de l'antenne de Fauquembergues...

Bien sûr, vous nous répondrez "EFS", dont l'acronyme rappelle que c'est toujours les services de la DGFIP qu'on saigne. Mais s'ils sont certes un point de proximité, on n'est très loin d'un service public de qualité.

Récemment, nous avons appris qu'une **enquête nationale a été demandée par la DG auprès des responsables de SGC** sur leur sentiment face à cette nouvelle organisation.

OUPS, y aurait-il une erreur ? **Ces nouvelles structures poseraient-elles des problèmes ?** Industrialisation des tâches, perte de proximité, gestion impossible de centaines de budgets avec un applicatif dépassé, pertes de débouchés pour les cadres A... La liste est longue.

Mais là encore, pas de problème à la DGFIP, rien que des solutions !

Face à ces flottements, la créativité sans faille de la DG a encore frappé : après le recrutement de contractuels pour palier au manque d'attractivité de certains postes (qui reste à prouver, mais ceci est un autre débat...), voilà que l'on nous réforme à marche forcée la Responsabilité Personnelle et Pécuniaire des Comptables publics.

La RGP, nouvelle oeuvre portée par la DGFIP, frise avec le flou artistique !

Moins de sanctions pour les "fautes graves" avec un "préjudice financier significatif" (définition svp ?), mais plus de responsabilité pour tous (qui exactement ?).

Encore une fois, rien ne semble vraiment cadré et il va falloir essayer les plâtres d'une réforme imposée dans l'urgence.

Nous savons malgré tout que nous pouvons compter sur les pirouettes artistiques de la communication pour tenter de rassurer les agents. Dernière en date : **le "remue-ménages" !**

Chaque agent va pouvoir s'exprimer sur l'avenir de la DGFIP, son métier, ses missions. Enfin sur le papier... Car en réalité, cette "concertation" s'effectue dans un calendrier très contraint, avec une censure des directions locales avant la remontée en DG, et ce ne sont pas les documents de travail fournis pour ce CTL qui nous font penser le contraire.

Il s'agit plutôt d'une **vaste opération de COM qui servira d'alibi ou de caution morale aux décisions et réformes à venir.**

Monsieur le Président, il est temps d'arrêter cette cacophonie, ce flou artistique, et de revenir aux basiques : les hommes et les missions, qui font notre belle administration.

Pas besoin de "remue-ménage", FO-DGFIP 62 peut vous dire ce que souhaitent les agents :

- Des bras pour faire le travail : la **fin des suppressions d'emplois** et une vraie **politique de recrutement de fonctionnaires sous contrat**

- Des **moyens matériels** pour faire un travail de qualité

- Le maintien d'un **service public de qualité et de proximité**

- Des **conditions de travail décentes et motivantes**, avec une véritable **revalorisation salariale** pour un meilleur pouvoir d'achat, et une **promotion interne ambitieuse** et respectueuse de chacun.

Les élus FO-DGFIP 62 :

Titulaires : Justine KORKUT, Gautier LEDOUX, Michaël MILLOT, Jacques REGNIER

Suppléants : Sandrine BONET, Valérie CADET, Coralie VINCENT, Nicolas WANIN

A tous les niveaux, FO continuera de se battre avec vous au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail !

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat
1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
1^{ère} Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais